

Qualité de l'air intérieur

L'accroissement du temps passé par la population dans les bâtiments et l'augmentation du nombre de produits potentiellement polluants situés dans les bureaux et habitations apparaît comme un élément déterminant dans l'accroissement de la fréquence de diverses pathologies chroniques et allergies respiratoires.

Les contaminations peuvent être de différentes sources. Cela peut-être des micro polluants chimiques issus des produits d'ameublements, des peintures et autres parfums d'intérieurs. Les champignons et moisissures ont également responsables de problématiques respiratoires. Enfin, la présence de gaz naturels potentiellement toxiques est un élément déterminant à prendre en compte.

En Franche-Comté, une attention spécifique est à mener sur certains secteurs du nord de la région concernant le radon qui se trouve naturellement en concentration importante dans certaines habitations,

L'analyse de résultats de la campagne "air intérieur" réalisée en 2010-2011, permet d'établir que les 10 établissements scolaires et crèches échantillonnés de Franche-Comté sont dans un cas intermédiaire de simples recommandations. Ces recommandations sont limitées à l'élaboration d'actions de sensibilisation du personnel à la problématique de la qualité de l'air sous forme de bonnes pratiques d'aération des locaux. Une bonne gestion des aérations naturelle et mécanique des locaux sont les garants d'une bonne qualité de l'air pour ces 10 établissements.

De fait, il semble nécessaire de favoriser la sensibilisation et les actions de pédagogies auprès du grand public, des élus, des techniciens territoriaux ainsi que des professionnels du bâtiment pour faire émerger cette problématique. Cette question apparaît d'autant plus importante dans un contexte d'économie d'énergie où les constructions limitent l'entrée d'air extérieurs froids ou chauds.

© Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

- [Plan de site](#)
- [Mentions légales](#)
- [Authentification](#)